

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26241**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Sociologie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivants :

- Médiation, Intervention Sociale, Solidarité (MISS)
- Politique Environnementale et Pratiques Sociales (PEPS)
- Recherche et Études Sociologiques (RES)

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- analyse des situations, diagnostic social à partir des outils sociologiques ;
- appréhension de champs institutionnels et organisationnels ;
- identification des freins et des leviers des changements ;
- élaboration d'un objet d'enquête avec protocole méthodologique, restitutions et préconisations aux décideurs et conclusions scientifiques ; retour d'expérience et appropriation collective des résultats ;
- planification de la mise en œuvre et élaboration du suivi de projets (indicateurs, tableau de bord) en matière (selon les parcours) d'environnement, de discriminations ou autres problématiques sociales et politiques (changement de pratiques, co-construction de référentiels, démarches collectives autour des politiques publiques ou impliquant les différentes catégories d'acteurs, accès à la santé, âges et vieillesse, appropriation de l'espace urbain, phénomènes de ségrégation, action de prévention) ;
- animation d'événements scientifiques et de débats citoyens sur les questions d'environnement, de santé, d'éducation et de politique de la ville ;
- animation d'équipes de terrain ;
- conception, suivi et mise en œuvre d'une démarche d'évaluation à partir d'un cahier des charges ;
- élaboration d'un plan d'actions et budgétisation des moyens ;
- construction de partenariats et dynamiques de l'action collective ;
- accompagnement de partenaires dans une démarche de co-construction de référentiels communs ;
- communication à partir de supports et de modalités adaptées des nouvelles technologies de l'information et de la communication en langue française et anglaise, à destination de tous les publics.

Les compétences auxquelles forme le Master relèvent de l'enquête, de l'analyse et de l'intervention :

- Compétences d'enquête : concevoir et mettre en œuvre des enquêtes sociologiques qualitatives et quantitatives ; maîtriser les techniques de recueil et d'analyse de données sur le territoire ; aboutir à des conclusions scientifiques et validées par la publication d'articles ; présenter, discuter et valoriser un travail de recherche devant des universitaires et des professionnels ; utiliser les TIC, la vidéo ; communiquer en français et en anglais de façon claire et non ambiguë à des publics spécialistes et non spécialistes.
- Compétences d'analyse : analyser les enjeux, les situations et les contextes d'action techniques, sociaux, politiques et économiques ; analyser les publics et les pratiques sociales ; appréhender les champs institutionnels et organisationnels ; identifier les freins et les leviers des changements.
- Compétences d'action : concevoir et piloter des dispositifs de concertation, construire des partenariats, favoriser l'engagement collectif, organiser des retours d'expérience ; construire une démarche prospective ; conseiller et aider à la décision ; élaborer et mettre en œuvre des projets, élaborer des plans d'action, définir des stratégies d'information et de communication.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation.
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux.
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J Information et communication
- M Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N Activités de services administratifs et de soutien
- O Administration publique
- P Enseignement
- Q Santé humaine et action sociale
- S Autres activités de services
 - Chargé d'étude/chargé de recherche- Chargé d'évaluation et de prospective
- Concepteur et animateur de dispositifs
- Intervenant d'action sociale
- Médiateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

- K1201 : Action sociale
- K1206 : Intervention socioculturelle
- K1802 : Développement local
- K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société
- M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accréditant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

<http://socio-anthropo.univ-tlse2.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse Jean-Jaurès - 5 Allée Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :**Remplacée par la fiche nationale 31499**

Le Master mention « Sociologie » était initialement enregistré sous la mention « Sociologie », spécialités : Médiation et Intervention Sociale (MIS), créée en 2004, Politiques environnementales et pratiques sociales (PEPS), créée en 2004 et Recherches et Etudes sociologiques (RES), créée en 2004.

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II - Le Mirail» en «Université Toulouse - II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse - Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse - II en date du 25 mars 2014.